

Démission en cours de mois ?

Par mediadix, le 06/02/2013 à 20:21

Bonjour, je souhaiterai quitter mon employeur à la mi-avril. Est-il possible de faire partir une lettre de démission en milieu de mois de mars ou dois-je quitter mon employeur automatiquement en fin de mois.

Cordialement

François

Par **DSO**, le **06/02/2013** à **20:36**

Bonjour,

Vous pouvez partir à n'importe quel moment dans le mois. il suffit de respecter le délai prévu.

Cordialement,

DSO